



Québec, le 4 février 2026



**Objet : Demande d'accès du 19 janvier 2026**  
**N/D : 2686709SST**

La présente fait suite à votre demande du 19 janvier dernier, laquelle visait à obtenir les données suivantes, depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2025 à la date de votre demande :

- Le nombre de lésions professionnelles, incluant accidents, maladies professionnelles et décès, pour le secteur SCIAN 06 – Construction ou, à défaut, le secteur bâtiment et travaux publics;
- Le nombre total de lésions professionnelles pour tous les secteurs confondus.

En réponse à votre demande, vous trouverez ci-joint un tableau répertoriant les événements inscrits pour les lésions professionnelles, ventilé par secteur, et ce, pour la période entre le 1<sup>er</sup> décembre 2025 et le 22 janvier 2026. Considérant les délais pour rendre une décision d'admissibilité et la maturité nécessaire, les nombres présentent les réclamations inscrites sans égard à la décision d'admissibilité.

Nous devons vous informer que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Nous joignons une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Espérant le tout à votre satisfaction, veuillez agréer nos salutations distinguées.

La substitut de la responsable de l'accès aux documents et  
de la protection des renseignements personnels,

Sandrine  
MacFarlane-  
Drouin

Signé numériquement par Sandrine  
MacFarlane-Drouin  
DN : cn=Sandrine MacFarlane-Drouin,  
c=CA, o=CNESTT, ou=Laroche Avocats  
CNESTT, email=sandrine.macfarlane-  
drouin@cnesst.gouv.qc.ca  
Date : 2026.02.04 15:10:17 -05'00'

Sandrine MacFarlane-Drouin, avocate  
[sandrine.macfarlane-drouin@cnesst.gouv.qc.ca](mailto:sandrine.macfarlane-drouin@cnesst.gouv.qc.ca)  
Téléphone :   
Télécopieur : 418 528-7245

SMD/jr  
p.j.

## **AVIS DE RECOURS EN RÉVISION**

### **RÉVISION**

#### **a) Pouvoir**

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

#### **QUÉBEC**

Commission d'accès à l'information  
Bureau 2.36  
525, boul. René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5S9

Tél : (418) 528-7741  
Télec : (418) 529-3102

#### **MONTRÉAL**

Commission d'accès à l'information  
Bureau 900  
2045, rue Stanley  
Montréal (Québec) H3A 2V4

Tél : (514) 873-4196  
Télec : (514) 844-6170

#### **b) Motifs**

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

#### **c) Délais**

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

REPARTITION DES EVENEMENTS INSCRITS POUR LESION PROFESSIONNELLE  
DU 1ER DECEMBRE 2025 AU 22 JANVIER 2026

| SECTEUR SCIAN                                                                           | NOMBRE |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| AGRICULTURE                                                                             | 126    |
| FORESTERIE, EXPLOITATION FORESTIERE ET ACTIVITES DE SOUTIEN A LA FORESTERIE             | 37     |
| EXTRACTION MINIERE, EXPLOITATION EN CARRIERE ET EXTRACTION DE PETROLE ET DE GAZ         | 151    |
| SERVICES PUBLICS                                                                        | 63     |
| CONSTRUCTION                                                                            | 1 282  |
| FABRICATION DE BIENS DURABLES                                                           | 1 384  |
| FABRICATION DE BIENS NON DURABLES                                                       | 1 159  |
| COMMERCE DE GROS                                                                        | 511    |
| COMMERCE DE DETAIL                                                                      | 1 332  |
| TRANSPORT ET ENTREPOSAGE                                                                | 1 090  |
| FINANCE ET ASSURANCES                                                                   | 85     |
| SERVICES IMMOBILIERS ET SERVICES DE LOCATION ET DE LOCATION A BAIL                      | 91     |
| SERVICES PROFESSIONNELS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES                                    | 147    |
| SERVICES AUX ENTREPRISES, SERVICES RELATIFS AUX BATIMENTS ET AUTRES SERVICES DE SOUTIEN | 662    |
| SERVICES D'ENSEIGNEMENT                                                                 | 1 213  |
| SOINS DE SANTE ET ASSISTANCE SOCIALE                                                    | 3 991  |
| INFORMATION, CULTURE ET LOISIRS                                                         | 161    |
| HEBERGEMENT ET SERVICES DE RESTAURATION                                                 | 529    |
| AUTRES SERVICES                                                                         | 445    |
| ADMINISTRATIONS PUBLIQUES                                                               | 845    |
| AUTRES OU NON CODES                                                                     | 6 378  |
| TOTAL                                                                                   | 21 682 |

SOURCE: C.N.E.S.S.T., D.G.C.G.I., DIRECTION DE LA STATISTIQUE ET DE L'INFORMATION DE GESTION.